

Convocation à l'assemblée de consultation publique à tenir <u>lundi, le 7 mars 2022</u>

à l'hôtel de ville de Sabrevois, à 19h00

La séance du Conseil se tiendra en présence physique

Convocation transmise à tous les membres du Conseil

ORDRE DU JOUR

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM2022-02

Identification du site concerné: lot 4 565 407, situé au 244, 12^e avenue

Nature de la demande :

Conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, qu'une consultation publique aura lieu au sujet d'une demande de dérogation mineure déposée par les propriétaires du lot 4 565 407, situé au 244, 12^e avenue, concernant une demande d'agrandissement du bâtiment principal qui aura pour effet de réduire la marge avant minimale à 6.18 mètres.

Le règlement de zonage #401 prévoit à la grille des usages et des normes de la zone RA-3, que la marge avant minimale doit être de 8 mètres.

Conséquemment, il s'agit d'une dérogation de 1.82 mètres d'empiètement dans la marge avant minimale.

TOUR de télécommunication Rang St-Louis

Consultation écrite relative à la construction d'une tour de télécommunication à l'emplacement du Rang St-Louis.

Selon les documents disponibles sur le site web : http://sainte-anne-de-sabrevois.com.

Fredy Serreyn\

Directeur général et Secrétaire-trésorier